

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

15U20

Rendu exécutoire
le



EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Date d'origine :
Septembre 2022

4d

ARRÊT du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du 18 Novembre 2022

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° ER	RÉFÉRENCE PARCELLE CADASTRALE	SUPERFICIE	BÉNÉFICIAIRE	DESTINATION
ER n°1	Section AD n°25	2 433 m2	Commune	Aménagement d'équipements publics et d'une liaison jusqu'au Chemin de la Grande Haie derrière la mairie
ER n°2	Section AB n°27 (en partie) n°78 (en partie)	700 m2	Commune	Extension du cimetière communal

Emplacement réservé n°1



Echelle : 1/1000

0 10 20 30 m



Parcelle : AD n°25

165

LE VILLAGE

164

32

rural

163

25

20

180

181

182

179

162

24

21

23

Mairie Ecole

154

155

22

130

16

153

96

Chemin

n°1

149

15

14

10

13

152

12

17

12

Emplacement réservé n°2

Echelle : 1/1000

Parcelle : AB n°27p, 78p



0 10 20 30 m

